



Renouvellement de mon titre de séjour

Par **sandra13**, le **18/07/2016** à **00:08**

Bonjour, rnJe suis une étudiante algérienne arrivée en France depuis septembre 2014 j'ai pas réussi mon M1 et cette année durant mon S2 j'ai eu un grave accident de la route donc je n'ai pas assisté aux cours ni aux examens , sachant que l'université a refusé de me faire un rattrapage et ils m'ont compté les notes de l'an dernier. A cet effet, je n'ai pas pu avoir mon 10 pour accéder au M2 en plus on m'a exclu donc je n'ai pas le droit de redoubler.rnrnComment faire sachant que je suis toujours en soins, rééducations, contrôles avec le chirurgien, expertise médicale non faite suite à la non consolidation de mes blessures , contrôle programmé dans les mois à venir . Mon titre de séjour prend fin le 30 septembre et je suis en Alsace , Haut Rhin .rnDois je prendre un avocat . dans ce cas quelles sont les chances ,?? sachant que la préfecture à titre informationnel m'ont dit que mes chances sont réduites pour prolonger mon séjour malgré mes soins du fait que je suis algérienne et que je peux me faire soigner dans mon pays , rnrnmerci de votre réponse rnCordialement

Par **Visiteur**, le **18/07/2016** à **17:05**

Bonjour,rnIl n'y a rien d'anormal dans ce que dit la préfecture.